

Colloque national

Vendredi 28 octobre 2011



**PERTE D'AUTONOMIE :
QUELLES COMPLÉMENTARITÉS ENTRE
PROFESSIONNELS ET AIDANTS FAMILIAUX ?**

La Confédération Syndicale des Familles (La CSF) est une organisation nationale qui défend les droits des familles dans tous les domaines de la vie quotidienne. Elle regroupe 500 associations dans lesquelles adhèrent environ 40 000 familles. En son sein, la Fédération Nationale des Associations de l'Aide Familiale Populaire (FNAAFP/CSF) fédère quant à elle cinquante associations d'aide à domicile.

Au cœur de ce réseau, unique en son genre, se croisent ainsi les besoins exprimés par les familles confrontées à la perte d'autonomie de leurs proches et les réponses que tentent d'apporter les professionnels de l'aide à domicile.

Le débat qui s'est engagé en interne autour de la question importante de la perte d'autonomie et de sa prise en charge, du respect de la dignité des personnes dépendantes et de la place des aidants familiaux comme des professionnels, mérite aujourd'hui de s'ouvrir au-delà des frontières de nos associations.

Ainsi, pour nourrir la réflexion actuelle sur la prise en charge de la perte d'autonomie dans notre pays, la CSF et la FNAAFP/CSF ont décidé conjointement d'organiser ce colloque.

La perte d'autonomie nous concerne toutes et tous.

Et parce que nous touchons là au droit inaliénable de chaque individu à vivre dans la dignité du premier au dernier jour de sa vie, la prise en charge de la perte d'autonomie mérite un débat à la hauteur de ces enjeux, à la fois politique, économique et sociétal.

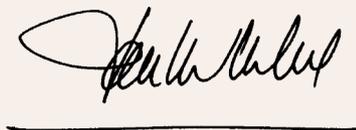
Dans les nombreux écrits et manifestations qui traitent aujourd'hui de cette question, il est souvent fait référence, à juste titre, au respect de la dignité et des droits des personnes en perte d'autonomie. Mais plus rarement, il est porté une attention particulière aux professionnels et aux aidants familiaux au-delà même de l'importance de leurs rôles.

La complémentarité entre professionnels et aidants familiaux n'a de sens que si elle s'appuie sur une volonté partagée d'accompagner la personne dans la poursuite de son projet de vie, en lui permettant de garder le plus longtemps possible une vie sociale et affective, voire de retrouver des gains d'autonomie.

Cette problématique de la définition des places respectives de la solidarité collective et de la solidarité familiale fera l'objet de trois tables-rondes.



Marie-Françoise MARTIN
Présidente de La CSF



Jean-Louis LEMIERRE
Président de la FNAAFP/CSF

Programme

Vendredi 28 octobre 2011

Modération par Mme Isabelle SOUQUET, journaliste

8h30 - 9h45 : Accueil

9h45 - 10h : Présentation, introduction

- Mme Marie-Françoise MARTIN
Présidente de La CSF
- M. Jean-Louis LEMIERRE
Président de la FNAAFP/CSF
- Témoignages audiovisuels

10h - 12h : 1^{ère} table ronde

L'état des lieux

*Aidants familiaux/professionnels/personnes en perte d'autonomie :
leur quotidien, leurs relations, leurs problématiques communes,
leurs complémentarités*

- Mme Catherine BARNABÉ
Aidante familiale
- Mme Séverine TOURNAY
Auxiliaire de vie sociale de l'AAFP/CSF du Mans (72)
- Mme Graziella MARION
Psychologue
- M. Bernard ENNUYER
*Sociologue, enseignant chercheur à l'Université Paris Descartes et à Lille 3.
Ancien directeur d'un service d'aide à domicile à Paris 17^{ème}*



12h - 13h : Buffet sur place

13h - 14h45 : 2^{ème} table ronde

Les pistes d'amélioration

Comment répondre aux besoins des aidants familiaux, des professionnels, des personnes en perte d'autonomie dans le respect de la vie de chacun ?



- Mme Marie-Pascale MONGAUX-MASSE
Directrice de l'EHPAD de Maromme et Notre Dame de Bondeville (76)
- Mme Mathilde CARMONA
Responsable de secteur de l'AAFP/CSF du Mans (72)
- Mme Florence LEDUC
Présidente de l'Association Française des Aidants Familiaux
- M. Louis-Xavier COLAS
Chargé d'étude pour le développement d'aide à domicile de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)

15h - 16h45 : 3^{ème} table ronde

Les financements

Quels moyens pour optimiser la prise en charge de la perte d'autonomie ?

- M. Bertrand FRAGONARD
Président délégué du HCF (Haut Conseil de la Famille)
- M. Albert LAUTMAN
Directeur de l'action sociale à la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse)
- M. Jean-Pierre HARDY
Chef de service « Politiques sociales » de l'ADF (Assemblée des Départements de France)



16h45 : Conclusion

- Mme Aminata KONÉ
Secrétaire générale de La CSF
- M. Guy FONTAINE
Secrétaire général de la FNAAFP/CSF

Contenu des tables rondes

La **première table ronde** traitera non seulement de la vie au quotidien des aidants familiaux avec leurs proches mais aussi de la place des professionnels dans ce quotidien.

Ainsi, nous aborderons la relation entre l'aidant et la personne en situation de perte d'autonomie se situant dans un cadre familial où l'affectif, l'intime et l'environnement social jouent un rôle prépondérant. Même si cette relation est généralement vécue sereinement, les aidants familiaux peuvent souffrir de ne pas se sentir suffisamment écoutés. Isolés face aux besoins de la personne aidée, usés par la fatigue, l'angoisse du lendemain, ils peuvent avoir un sentiment de culpabilité : ne pas faire suffisamment ou en faire trop. Et la présence d'un professionnel pourtant considérée comme indispensable, peut parfois être déstabilisante pour eux par méconnaissance du rôle, des fonctions et des approches spécifiques de chacun.



De leur côté, certains professionnels peuvent assumer leur rôle dans les meilleures conditions : formés et diplômés, salariés d'une association et soutenus par un encadrement de qualité... Mais d'autres peuvent aussi être confrontés à de nombreux obstacles : conditions de travail précaires, absence de qualification, faibles rémunérations, isolement, difficultés à construire un projet d'intervention cohérent en lien avec les proches de la personne en perte d'autonomie...

Aussi, au-delà des constats, une **deuxième table ronde** réfléchira aux moyens à mettre en œuvre pour mieux prendre en compte les besoins des aidants familiaux, des professionnels et des personnes en perte d'autonomie.

Comment mieux concilier vies familiale, professionnelle et sociale ? Comment prendre en compte les demandes de répit des aidants familiaux ? Comment améliorer les complémentarités entre les familles et les professionnels pour favoriser la « bienveillance » ?

Ces initiatives démontreront en particulier que loin de se substituer aux solidarités familiales, la solidarité publique donne aux aidants familiaux les conditions d'une implication plus sereine dans l'accompagnement de leurs proches dépendants.



Enfin, la **troisième table ronde** traitera de l'impact économique et financier de ces solidarités collectives et privées et des évolutions à envisager : quel doit être le poids des solidarités collectives ? Comment financer la prise en charge de la dépendance ? Quel reste à charge pour les bénéficiaires et les familles ? Quel est le poids économique de l'implication des aidants familiaux et des professionnels ? Sera également abordée la problématique de l'offre : face aux difficultés actuelles le secteur de l'aide à domicile attend des réponses nécessaires à sa pérennité en termes de financement, d'organisation et de tarification.

La CSF et la FNAAFP/CSF ont à cœur de s'inscrire dans le débat et de faire part de l'état de leurs réflexions sur l'ensemble de ces questions.

Informations et accès

Espace du Centenaire 189, rue de Bercy – 75012 Paris

Accès

Métro : stations Gare de Lyon (lignes 1 et 14) ou Gare d'Austerlitz (lignes 5 et 10)

RER : Station Gare de Lyon, lignes A et D

Bus : lignes 20, 24, 29, 57, 61, 63 et 91

Route : Périphérique, sortie porte de Bercy direction Paris Centre/Gare de Lyon. Parking public à 1 mn.



Pour toute demande d'information

Susana Marinho

Tél 01 44 89 69 91

Fax 01 44 89 86 83

E-mail colloquedependance@ifed.asso.fr

Contact presse

Jean-Laurent Clochard

Tél 01 44 89 69 92



Fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire
La Confédération syndicale des familles
53, rue Riquet - 75019 Paris

